

◆ UN CHALLENGE ROBOTIQUE À L'ARGONNE GRÂCE AU PROJET DE LA CITÉ EDUCATIVE D'ORLÉANS

Dans le cadre de la Cité Educative d'Orléans, l'association Action numérique en partenariat avec le collège Jean Rostand et l'école élémentaire du Nécotin organise le 21 mai 2025 entre 14h et 16h30 un « challenge robotique » à la salle Fontaine de l'Étuvée du quartier de l'Argonne.

Ce projet expérimental regroupera une quarantaine d'élèves de CM de l'école élémentaire du Nécotin ayant bénéficié des ateliers « Robots coding » en 2025 et de collégiens de 6^{ème} et 5^{ème} fréquentant le Fablab du collège Jean Rostand. Il s'inscrit dans le prolongement d'une action financée par la cité éducative visant à promouvoir l'éducation au code informatique et l'accès à des outils numériques innovants d'éducation.

En effet, l'action « Robot coding » portée par l'association Action numérique et soutenue par la cité éducative d'Orléans s'inscrit dans la continuité du programme scolaire, en proposant des interventions éducatives dans les écoles élémentaires de la Source et de l'Argonne au profit des élèves de cycle 3. Elle a pour but d'éveiller la curiosité des enfants et de faciliter leur appétence à l'élaboration de séquences de codes ou de petits algorithmes à leur portée dans un format ludique et attrayant.

Cet événement vise aussi à tisser des liens avec les jeunes fréquentant le fablab du collège Jean Rostand pour lequel l'association est aussi partenaire.

Pour rappel « Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants et des jeunes, de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants....

Les Cités éducatives sont des territoires qui s'organisent pour répondre collectivement à un défi éducatif d'ampleur. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie ».

Labellisée en 2019, la Cité Educative d'Orléans se déploie sur les deux quartiers prioritaires de la ville de L'Argonne et de la Source. Régie par une convention cadre triennale signée entre la Préfecture du Loiret, la direction des services de l'Education nationale et la ville d'Orléans, la Cité éducative d'Orléans a été renouvelée en 2024, autour de 3 axes prioritaires visant à renforcer et/ou consolider :

- L'implication des familles dans la co-éducation de leurs enfants,
- La socialisation dès le plus jeune âge (0/3 ans)
- La réussite éducative des 0/18 ans et au-delà via l'accès aux études supérieures ou à l'insertion professionnelle